

UN PLAN D'URGENCE POUR L'ÉCOLE:

Parce que l'école fait face à une crise grave et inédite. Parce que les personnels sont en première ligne et se sentent abandonnés. Parce que la réussite des élèves est menacée. Parce qu'une autre école est possible, il est urgent d'obtenir un plan d'urgence pour le service public d'éducation.

REVALORISATION: LE COMPTE N'Y EST PAS !

Hormis la micro revalorisation de 1,2% obtenue en 2016-2017, depuis 2010, le point d'indice est et restera encore gelé en 2021. Parallèlement, les prix augmentent chaque année de 1 à 2 %. Au final, sur la dernière décennie, les pertes mensuelles de pouvoir d'achat pour les fonctionnaires se chiffrent en centaines d'euros !

Mi novembre, le ministre a annoncé ces choix de répartition de la revalorisation de 400 millions d'euros budgétisée pour 2021. Les sommes avancées, même si elles ne sont pas négligeables en début de carrière, sont pourtant loin de compenser la perte de pouvoir d'achat sans précédent subie par les personnels avec le gel du point d'indice depuis plus de 10 ans. La « prime d'attractivité », comme l'a surnommée le ministre, versée à partir de mai 2021 ne bénéficiera finalement qu'à 31 % des personnels. Au-delà circulez... Les autres enseignantes et enseignants, exerçant « devant élèves », devront se contenter d'une prime annuelle d'équipement de 150 euros... Une plaisanterie ou une méconnaissance totale des prix du marché en matière d'équipements informatiques ?

REVALORISATION DE 400 MILLIONS D'EUROS ?

- ⊗ 69% des personnels exclus de la "prime d'attractivité"
- ⊗ Les AESH encore oubliés
- ⊗ Une prime d'équipement de 150€ bien en-dessous des prix des équipements informatiques nécessaires

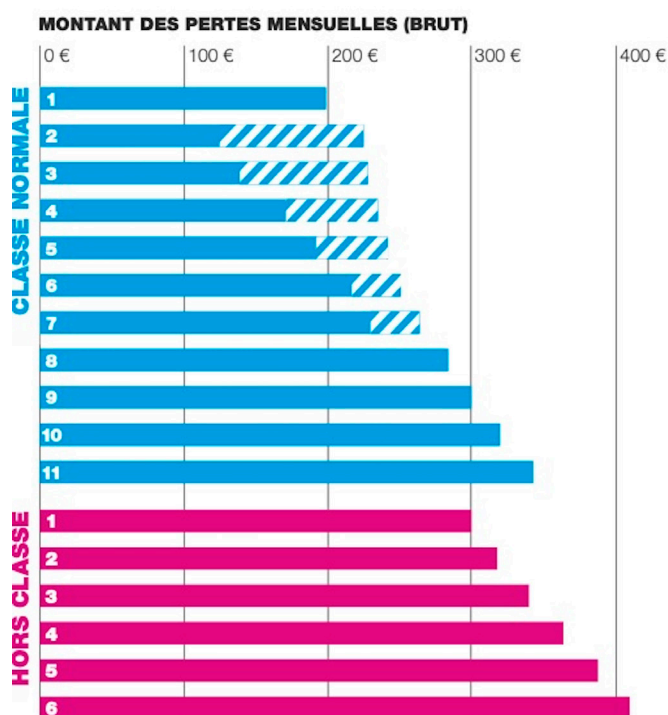
ET POUR LES AESH ?

Grand-es oubliés des annonces, les AESH sont pourtant plus de 100.000 dans les écoles ce qui représente un tiers des effectifs enseignants. Les AESH peuvent prétendre à un CDI, au bout de 6 ans de CDD, mais à ce jour il n'existe aucun statut de fonctionnaire pour ces fonctions pourtant indispensables dans cette école dite inclusive.

Leurs rémunérations peuvent évoluer sur une grille comptant 8 niveaux (de l'indice 329 à l'indice 363) et le salaire maximum est de 1 390 euros net pour un temps complet. Or plus de 96 % des AESH sont en temps incomplet, avec en moyenne un service de 24h hebdomadaires pour une quotité de travail de 61 %, ce qui se traduit par des salaires nets mensuels compris entre 750 et 850 €.

COMPARATIF DES MESURES BLANQUER DE REVALORISATION AVEC LES PERTES DE POUVOIR D'ACHAT ENTRE 2010 ET 2020

■ Perte de pouvoir d'achat
 ▨ Augmentation Blanquer



EN DIX ANS, LES PROFESSEURS DES ÉCOLES ONT PERDU ENTRE 200 ET 425 € BRUT MENSUELS DE POUVOIR D'ACHAT !

GRÈVE LE 26 JANVIER !

LES PROFS DES ÉCOLES SOUS-PAYÉS EN FRANCE

Salaires mensuels moyens en euros au bout de 15 ans de carrière en parité de pouvoir d'achat** (source OCDE 2019)

** La parité de pouvoir d'achat (PPA) exprime dans une unité commune la quantité d'unités monétaires nécessaire dans des pays différents pour se procurer le même « panier » de biens et de services.



* au bout de 10 ans de carrière

La crise du COVID a mis en lumière le sous-investissement chronique, le manque de moyens, les recrutements insuffisants de personnels qualifiés, les classes surchargées, les faibles salaires... Or, face à la crise, ce sont les services publics que l'on appelle à la rescousse parce qu'ils tiennent

notre modèle social à bout de bras. L'école, comme l'hôpital, est en première ligne. Mais les personnels se sentent abandonnés et la réussite des élèves est menacée par la politique éducative menée actuellement.

La gestion de cette crise par le ministère de l'Édu-

cation a mis le feu aux poudres, révélant la déconnexion totale du ministre avec le terrain et son mépris pour celles et ceux qui font l'école au quotidien. Cette gestion met à jour comment le ministre instrumentalise la crise pour avancer son projet néfaste pour l'école. Un projet qui

creuse les inégalités. Pilotage injonctif par les évaluations, individualisation des parcours scolaires, affaiblissement programmé des dispositifs d'éducation prioritaire, ... et maintenant « primarisation » de la maternelle !

BIEN MOINS PAYÉS QU'AILLEURS

Malgré un nombre d'heures de classe supérieur et des effectifs plus importants, les enseignantes et enseignants français touchent en moyenne 37 % de salaire en moins que la moyenne des onze pays comparables au bout de 15 ans d'exercice et 23% de moins que la moyenne des pays de l'OCDE.

Pour que les salaires atteignent ceux de nos homologues européens, il faut une revalorisation de 700€/mois en début de carrière jusqu'à 450€/mois en fin de carrière

+ un doublement de l'ISAE

+ 500€ d'allocation d'équipement par an.

UNE AUTRE ÉCOLE EST POSSIBLE

Au SNUipp-FSU, nous pensons qu'une autre école est possible: une école émancipatrice et démocratique pour tous qui prend soin des élèves et des personnels. C'est pourquoi le SNUipp-FSU demande un plan d'urgence pour l'école qui ne soit pas un Grenelle de non-dialogue social mais débouche sur une vraie loi de programmation. Pour cela, en France, des ressources existent.

Si vous aussi vous pensez qu'une autre école est possible, mobilisez-vous avec le SNUipp-FSU pour un plan d'urgence pour l'école, participez à la grève du mardi 26 janvier 2021. Les outils pour la grève (lettre aux parents, tracts), lieux et horaires de manifestation seront communiqués au plus vite par mail et sur notre site: 07.snuipp.fr